

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 280

présenté par
Mme Gayte

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Sont publiés les tableaux d'avancement qui détaillent la répartition entre les femmes et les hommes.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement s'inscrit dans un objectif de transparence du tableau d'avancement.